



Belvaux/Sanem, le 24 mars 2025

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande de modification non-substantielle suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation :

Demandeur : **Central Square Properties SA**
Objet : **modification du délai de mise en exploitation (3/23/0203) à Belvaux, boulevard du Jazz, 6**
Classe : **3**
N° Dossier : **3/25/0026**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **24 mars 2025 au 08 avril 2025 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tanya Duschene
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,


Simone Asselborn-Bintz